

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

# COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 01/07/2024 / Délibération N°20240701\_02**

Date de la convocation 25/06/2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le 01/07/2024  
À **20 heures 30**, le Conseil Municipal de  
cette commune, régulièrement convoqué  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE		Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
X	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : travaux église - affermissement des prestations éventuelles (options) + missions SPS,  
CT et MSIAH

Le Maire,

- **RAPPELLE** le vote à l'unanimité en séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2023, concernant le choix des entreprises pour les travaux de l'Église St Philibert :

	Entreprise	Offre HT base	Offre HT base + option	TOTAL TTC (TVA 20%)
LOT 1	Fabien Michel	196 466,58 €	264 916,51 €	317 699,51 €
LOT 2	Fabien Michel / Velay Couverture Charpente / Chazeion	74 063,50 €	74 063,50 €	88 876,20 €
LOT 3	Vilay Couverture Charpente	143 003,13 €	208 466,63 €	250 156,64 €
LOT 4	Chomel Dard	27 601,86 €	27 601,86 €	33 122,22 €
		441 134,08 €	575 047,39 €	690 056,57 €

- **PRÉSENTE** le détail des prestations éventuelles (PSE) :

	Entreprise	Offre de base HT	Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) HT	Offre de base + PSE HT	TOTAL TTC (TVA 20%)
LOT 1	SAS Fabien MICHEL	196 465,58 €	68 450,93 €	264 916,51 €	317 899,81 €
	1- Réfection complète façades clocher		34 290,99 €		
	2- Accès PMR parvis		9 790,00 €		
	3- Travées suivantes du collatéral nord		24 369,94 €		
LOT 2	Fabien MICHEL / Velay Couverture Charpente / Chazelon	74 063,50 €		74 063,50 €	88 876,20 €
LOT 3	Velay Couverture Charpente	143 003,13 €	65 462,40 €	208 465,53 €	250 158,64 €
	COUVERTURE EN ARDOISES EPAISSES		65 462,40 €		
	Articles en déduction		-21 531,50 €		
	1- Écran de sous-toiture étanchéité complémentaire pour climat de montagne		-4 883,90 €		
	2- Littelage primaire SAPIN 3x3x0.50		-872,13 €		
	3- Couverture de tuiles de Terre Cuite à emboîtement posée sur liteaux		-13 954,00 €		
	4- PV pour crochetage		-767,47 €		
	5- Faîtière ½ ronde GM rouge (3 au mètre)		-1 054,00 €		
	Articles en plus-value		+ 86 993,90 €		
	1- Support de couverture adapté		11 860,90 €		
	2- Voligeage de pose		7 674,70 €		
	3- Ardoises taillées		58 606,80 €		
	4- Plus-value pour Rive		2 922,40 €		
5- Doublis de bas de pente		4 611,60 €			
6- Faitage scellé		1 317,50 €			
LOT 4	Chomel Dard	27 601,85 €		27 601,85 €	33 122,22 €
<b>TOTAL</b>		<b>441 134,06 €</b>	<b>133 913,33 €</b>	<b>575 047,39 €</b>	<b>690 056,87 €</b>

- PRÉSENTE les propositions commerciales de la société SOCOTEC :

Mission de coordination Santé et Protection de la Santé (SPS)	2 700,00 € HT
Mission de Contrôle Technique (CT)	2 300,00 € HT
Mission Mise en Sécurité Incendie et Accessibilité pour les personnes Handicapées (MSIAH)	3 000,00 € HT
<b>TOTAL</b>	<b>8 000,00 € HT</b>

- PROPOSE d'affermir ces prestations supplémentaires éventuelles et d'accepter les propositions de SOCOTEC.

Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE la proposition d'affermir les PSE, DÉCIDE de confier les missions SPS, CT et MSIAH à la société SOCOTEC et AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

  
 Philippe BRUN  
 Maire des Estables